

# Ajustement Structurel Au Congo: La Perversion De L'autocentrage

Hervé Diata\*

L'adoption, par un nombre croissant de pays, de programmes d'ajustement structurel agréés par le Fonds Monétaire International constitue l'un des faits ayant marqué l'évolution économique en Afrique subsaharienne depuis le début des années 80. En effet, le nombre de pays ayant présenté un programme appuyé par le FMI soit par un accord de confirmation, soit par un accord élargi est passé de 14 en 1980 à 24 en 1982, 28 en 1984 et plus de 30 en 1986, sur les 42 que compte cette partie de l'Afrique.

Ce mouvement résulterait de la dégradation de la situation économique dans cette zone. Les études qui y sont consacrées, notamment celles des experts du FMI<sup>1</sup>, mettent en avant une série de causes qu'on peut situer à deux niveaux :

- Le premier niveau, le plus apparent, concerne l'accroissement des déséquilibres financiers intérieurs et extérieurs vers la fin des années 70. Ces déséquilibres se sont traduits au plan interne, d'une part par une croissance économique faible (avec un taux annuel moyen pondéré passant de 4 % en 1974-1976 à 1 % en 1981-1983 pour les pays non pétroliers de la zone) ayant pour conséquence la diminution du revenu réel par habitant et, d'autre part, par le doublement du taux d'inflation (avec un taux annuel moyen de 20 % de 1977 à 1979). Ces déséquilibres se sont manifestés au plan externe d'une part par le déficit global des opérations courantes de la balance des paiements (4 milliards de dollars en 1974, 10 milliards par an en 1978-1979) avec comme conséquence le recours accru aux emprunts extérieurs, l'alourdissement de la dette extérieure (15 milliards de dollars à la fin de 1974, 46 milliards à la fin de 1979), le doublement du service de la dette entre 1974 et 1979 et la diminution des réserves internationales.

---

\* I.E.D.E.S. - Université de Paris 1 (Mars 1987).

1 cf notamment : Justin B. Zulu et Saïch M. Nsouli "Les programmes d'ajustement en Afrique", Finances et Développement, Mars 1984 - Peter S. Heller, "Analyse et ajustement des dépenses publiques dans les PMA", Finances et Développement, Juin 1985. Mohsin S. Khan et Malcolm D. Knight, "Les programmes d'ajustement financés par le Fonds ralentissent-ils la croissance ? Finances et Développement, Mars 1986

- Au deuxième niveau, les déséquilibres qui sont à l'origine de l'adoption des Programmes d'Ajustement Structurel sont expliqués à leur tour par trois phénomènes. En premier lieu, le ralentissement brutal de l'activité économique et l'accélération de l'inflation dans les pays industriels suite à la hausse des prix du pétrole de 73-74 ont eu une incidence négative sur la demande des produits d'exportation et sur les termes de l'échange des pays sous-développés, la hausse des prix du pétrole ayant quant à elle aggravé directement le déficit des paiements courants de ces pays. En second lieu, la mise en oeuvre par ces pays de programmes d'investissements publics ambitieux s'est accompagnée du gonflement des dépenses courantes du secteur public non compensé par une augmentation des recettes publiques et d'exportation, ce qui a engendré l'aggravation des déficits budgétaires financés de plus en plus par des banques nationales et des emprunts extérieurs. Enfin, les solutions mises en oeuvre par les autorités locales, en particulier les contrôles administratifs sur les biens importés et les pressions sur les prix, ont eu pour effets la pénurie de biens de consommation, de biens intermédiaires et de biens d'équipement, le développement de marchés parallèles de produits et de devises et, finalement, le ralentissement de l'activité économique.

La plupart des actions menées ces dernières années en Afrique subsaharienne en matière de politique économique se fondent sur cette analyse. Il reste à savoir, compte tenu du cadre conceptuel dans lequel s'inscrit ce schéma et les politiques qui en découlent, quelles perspectives de développement l'ajustement offre aux pays qui ont adopté ces programmes.

Les lignes qui suivent portent sur cette interrogation, le cas de référence étant l'économie du Congo dont l'intérêt tient au fait que les autorités de ce pays qui ont opté pour "la rupture avec la division internationale capitaliste du travail et la construction d'une économie autocentrée et autodynamique" ont fini par se soumettre aux exigences du FMI, précisément au moment où s'exécutait le plan quinquennal 82-86 qui était censé incarner l'option choisie. Mais avant d'aborder la question des perspectives, il est nécessaire de rendre compte d'une part de l'évolution qui a conduit à l'adoption du programme d'ajustement structurel et d'autre part du contenu de ce programme.

#### **La crise économique et financière**

Le processus qui a abouti à l'adoption par le Congo en 1985 d'un programme d'ajustement structurel peut s'appréhender à travers trois phénomènes qui ont principalement marqué son économie au cours de ces dernières années. Ce sont la baisse du rythme de croissance, la crise des finances publiques et la dégradation de la situation monétaire et de la balance des paiements.

*La récession économique*

L'examen des principaux indicateurs économiques permet de distinguer trois phases dans l'évolution de l'économie du Congo depuis 1979. La première phase, qui va de 1979 à 1981 se caractérise par un rythme de progression particulièrement élevé de l'activité économique. La seconde phase (1982-1984) voit le rythme de croissance baisser, en restant cependant positif. La troisième phase qui commence en 1985 est marquée par une profonde récession avec une plus nette régression des principaux indicateurs de la croissance économique.

Pendant la première phase, la variation annuelle moyenne du PIB évalué en francs courant est de 40 % contre 12,6 % entre 1974 et 1978. Son taux de progression dépasse pratiquement 50 % en 1981. Le PIB réel a suivi le même rythme de croissance avec une moyenne de 20,7 % au cours de cette période (79-81) et un maximum de 24 % en 1981, alors qu'il se situait à -7 % entre 1977 et 1978 et -2,5 % entre 1976 et 1977.

L'analyse de la répartition du PIB réel par secteurs permet d'attribuer cette croissance principalement à trois secteurs à savoir le pétrole, les bâtiments et travaux publics (BTP), le commerce et les services, la part de ces trois secteurs représentant en 1981 plus de 60 % du PIB.

**Tableau 1: Taux de croissance du PIB par secteur 1980-85 (au prix 1980).**

	1980	1981	1982	1983	1984	1985
Agriculture, Elevage, Pêche	6,6	-0,6	-16,4	1,7	2,7	0,0
Exploitation forestière	1,5	-10,4	-7,2	-1,6	33,3	-
Industries et Mines	15,8	17,2	15,0	0,0	-7,0	-
Exploitation pétrolière	14,8	32,2	12,7	11,1	11,3	-
Bâtiments et Travaux Publics	3,3	36,3	32,2	10,1	-2,7	-
Transport et Communications	32,2	19,2	9,2	-6,3	6,8	-
Commerce et services	26,2	50,2	32,3	-3,8	-14,5	-
Services non marchands	5,7	8,0	-6,2	2,4	5,0	-
Droits et taxes sur importation	22,5	2,3	24,6	1,8	5,3	-
PIB	17,5	24,0	13,0	3,5	2,5	-3,0

Source: Centre National de la Statistique et des Etudes Economiques (CNSEE).

De 1979 à 1981, en effet, la production du secteur "Commerce et Services" a crû à un rythme annuel moyen de 38,2 %, celle du secteur pétrolier à 23,5 % et celle des BTP à 19,8 %. Il faut cependant préciser que la croissance enregistrée dans les services et les BTP résulte en dernière analyse de l'augmentation de la production et des recettes pétrolières. Multipliée par douze entre 1972 (335 600 tonnes) et 1981 (4 100 935 tonnes) sous l'effet combiné d'importants investissements réalisés par les sociétés privées notamment (Elf et Agip) et du triplement du prix du baril, la production pétrolière occupe depuis 1979 la première place dans la structure du PIB, alors qu'elle ne se situait qu'au 4ème rang en 1978, derrière l'Administration (Services non marchands), le commerce, les Services de l'Agriculture<sup>1</sup>. De plus, évaluée en francs courants, la production pétrolière a augmenté beaucoup plus vite que celle des autres secteurs, progressant au rythme annuel moyen de 102,5 % de 1979 à 1981, contre 35,93 % pour le PIB hors pétrole au cours de la même période.

La hausse des productions et des prix de pétrole a permis à l'Etat congolais de disposer d'une masse substantielle de ressources qui lui ont permis de réaliser d'importants programmes d'investissement<sup>2</sup>. Or 70 % des investissements réalisés par l'Etat en 1980 et 1981 ont été consacrés à l'infrastructure (Transport, Hotellerie, Equipements administratifs et sociaux). Il n'est pas étonnant, dans ces conditions, que l'application de ces programmes ait eu plus d'impact sur les secteurs Commerce et Services et BTP que sur le reste de l'économie.

Bien que la croissance du PIB se soit poursuivie jusqu'en 1984, on note cependant une baisse de son rythme de progression qui passe de 20,7 % entre 1980 et 1981 à 6,3 % entre 1983 et 1984, soit une chute de 14,4 %. Ce ralentissement touche toutes les composantes du PIB, à l'exception du secteur forestier. Il en résulte notamment une baisse d'activité dans le commerce, les services, le transport, l'industrie, les mines et le pétrole.

---

1 La part de l'exploitation pétrolière dans le PIB a évolué de la façon suivante: 1978: 13,12 % ; 1979 : 23,19 % ; 1981 : 39,28 % ; 1984 : 43 %

2 Il s'agit en l'occurrence du Programme Complémentaire 1980, du Programme transitoire 1981 et du Plan Quinquennal 82-86.

La baisse de l'activité économique à partir de 1982 est elle-même la conséquence de la diminution du volume et du taux d'accroissement de l'investissement public. Après avoir enregistré une hausse substantielle (97,2% en 1982) avec le démarrage du plan quinquennal 82-86<sup>1</sup>, le volume de l'investissement a amorcé une chute à partir de 1983, du fait des difficultés financières croissantes de l'état (cf infra). L'augmentation régulière des recettes pétrolières jusqu'en 1984 a néanmoins limité les effets de la baisse de l'investissement et permis à l'économie de poursuivre sa croissance jusqu'à cette date, bien qu'à un taux de plus en plus faible<sup>2</sup>.

A partir de 1985, le ralentissement de la croissance fait place à une récession profonde marquée par un recul du PIB réel de l'ordre de 3 à 10%<sup>3</sup>. Au plan sectoriel, cette récession est caractérisée par la diminution de la production pétrolière (-3%), du chiffre d'affaires de ce secteur (-7%, malgré le cours élevé du dollar dont le niveau annuel moyen était de 450 francs CFA) et surtout du chiffre d'affaires des BTP (-22%) et des industries mécaniques (-15%)<sup>4</sup>. Plus généralement, cette évolution est liée à la chute combinée de l'activité pétrolière et de l'investissement public<sup>5</sup>.

Ainsi, en l'espace de cinq ans correspondant à la période de mise en oeuvre du plus ambitieux des programmes d'investissement jamais réalisés au Congo (le plan quinquennal 82-86), l'activité économique a chuté aussi vite qu'elle avait progressé de 1979 à 1981, retrouvant son niveau de 1977.

#### *La crise des finances publiques*

La diminution du rythme et du volume de l'investissement public ne s'explique pas uniquement par la baisse des recettes pétrolières. Il faut aussi prendre en compte le mode de financement des investissements par l'Etat et la manière dont les crédits y afférant sont répartis et gérés.

L'examen des finances publiques révèle que les fonds affectés par l'Etat à l'investissement proviennent essentiellement de deux sources : d'une part

- 1 Ce plan prévoyait un volume d'investissement de 1109 milliards de francs CFA de 1982 à 1986, dont 780 directement financés par l'Etat, soit 70 %. L'ensemble des investissements réalisés n'a atteint que 717 milliards (64,6 %) l'effort financier de l'Etat a été de 611,7 milliards, soit 82,6 % des investissements réalisés (cf Marchés Tropicaux du 23 janvier 1987)
- 2 Les recettes pétrolières ne sont pas directement utilisées pour l'investissement. Leur forte contribution au budget de fonctionnement (70 % en 1982) permet néanmoins d'affecter les autres ressources du budget de l'Etat à l'investissement.
- 3 L'estimation de la variation du PIB réel entre 1984 et 1985 diffère d'une source à l'autre. La Banque Française du Commerce Extérieur la situe à -10 % (cf le bulletin "Actualités" publié par cette banque en octobre 1986) tandis que l'ONUDI l'estime à -3 % (cf l'étude publiée par cette organisation le 25 novembre 1986 sous le titre "Industrial Development Review Series - Congo", page 60).
- 4 cf Marchés Tropicaux du 31 octobre 1986.
- 5 Il faut signaler que les investissements privés réalisés par les sociétés pétrolières ont continué à progresser au cours de la période considérée, bien que leur part dans l'investissement total ait diminué (35,8 % de 1982 à 1984 correspondant à 376,1 milliards de francs CFA contre 63,8 % en 1981).

**Tableau 2 - Evolution comparée des recettes pétrolières et des investissements publics (en milliards de francs CFA)**

	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986
Recette							
pétrolières	72,6	133,2	150,7	180,8	225	198,6	163,8
Variation							
annuelle		83,47%	13,14%	19,97%	24,45%	-11,64%	17,6%
Investissements							
publics	49,1	100,6	198,4	137,1	127,3	98,1	50,8
Variation							
annuelle		104,9%	97,2%	-30,9%	-7,1%	-22,9%	48,2%

Source: Bulletin de l'Afrique Noire - Ministère des Finances.

l'Épargne Budgétaire dont une partie est enregistrée sous la rubrique "Contribution du budget de fonctionnement au budget d'investissement", et d'autre part les "emprunts extérieurs". Or ces deux sources qui, prises ensemble, représentent 84 à 94% des recettes d'investissement selon les années, ont fortement regressé depuis 1983.

La baisse simultanée de la contribution du budget de fonctionnement au budget d'investissement et des emprunts extérieurs semblent donc être à l'origine de la diminution du rythme et du volume de l'investissement public. Il faut cependant prendre en compte l'évolution des principales composantes du budget de fonctionnement pour avoir une explication plus précise et plus complète. Or, cette évolution a été marquée de 1983 à 1985, du côté des ressources, par une augmentation annuelle moyenne égale à 10,9 % pour les recettes pétrolières et une régression égale à 93,3 % pour les recettes ordinaires, du côté des dépenses par une progression beaucoup plus rapide du service de la dette publique directe (20 % en moyenne par an) par rapport à celle des frais de fonctionnement des services (6,9 % par an). Il faut donc considérer que la baisse du rythme et du volume des investissements publics résulte avant tout de l'augmentation du service de la dette publique directe dont le taux de progression a été supérieur à celui des recettes pétrolières et, dans une moindre mesure par l'accroissement des frais de fonctionnement des services dont les salaires des fonctionnaires constituaient 75 % en 1984. De plus, si l'on considère l'ensemble des investissements publics (budgétisés et non budgétisés), on constate que leur variation annuelle moyenne est de -20 % entre 1983 et 1985, soit l'équivalent de la variation du service de la dette, ce qui confirme bien le rôle joué par le service de la dette dans la réduction des investissements publics.

Plus généralement, le poids du service de la dette sur l'évolution des finances publiques est attesté par un certain nombre de ratios. Ainsi la part des recettes du budget de fonctionnement absorbée par le service de la dette

est passée de 15,6 % en 1980 à 38,9 % en 1985. En outre alors qu'il ne représentait que 21,2 % en 1981, le ratio service de la dette/recettes pétrolières a atteint 56,3 % en 1985 et 97,1 % en 1986.

Il reste à préciser pourquoi les investissements réalisés n'ont pas engendré les ressources supplémentaires qui auraient pu annuler les effets récessionnistes de l'endettement. La première explication tient à l'orientation des investissements réalisés au cours des trois programmes qui ont été appliqués de 1980 à 1986. Leur analyse révèle que 56,2 % de ces investissements ont été consacrés à l'infrastructure routière et ferroviaire, 22,4 % au secteur productif qui comprend l'agriculture, l'élevage, l'exploitation forestière, la sylviculture, l'industrie, la pêche, les mines et l'énergie, 21,4 % aux autres secteurs. La priorité a donc été accordée aux dépenses d'infrastructure. Or, non seulement la rentabilité économique de tels investissements est rarement assurée à court terme, mais encore la quasi totalité des marchés a été confiée à des entreprises privées étrangères dont il ne fallait pas attendre le réinvestissement sur place des bénéfices réalisés. En outre, les investissements consacrés au secteur productif ont été le plus souvent affectés au redressement des entreprises d'Etat dont les déficits n'ont fait que s'aggraver.

L'autre explication tient au "désordre" qui a caractérisé la gestion du budget d'investissement et qui s'est manifesté de plusieurs façons :

- "La programmation de certaines opérations ne correspondait pas aux autorisations budgétaires ;

- "La charge de certains emprunts contractés par l'Etat au nom de certaines entreprises publiques ou mixtes n'a pas été rétrocédée à celles-ci ;

- "Des projets ayant fait l'objet d'une première inscription budgétaire annuelle se sont poursuivis les années suivantes sans inscription budgétaire ;

- "Certains marchés ont été signés sans que la dépense ait figuré au budget ;

- "Il n'y a pas eu de suivi systématique des disponibilités sur emprunts et marchés, ce qui a rendu difficile l'appréciation des dépassements qui pourraient être de l'ordre de 30 à 40 milliards"<sup>1</sup>.

Ce désordre a engendré un décalage entre le développement des investissements et les dotations budgétaires, décalage qui a rendu nécessaire le recours aux crédits à court terme ou aux crédits financiers dont le coût a été prohibitif.

Ainsi, pour avoir privilégié les emprunts extérieurs comme mode de financement des investissements, les infrastructures et les entreprises d'état comme domaine d'affectation de ces derniers et pour avoir manqué de rigueur dans la gestion du budget d'investissement, l'Etat s'est trouvé contraint, dès 1983, de réduire sa contribution à l'accroissement de la

---

1 cf le document officiel intitulé "Programme d'Ajustement Structurel 1985-1987", pages 12 et 13.

production nationale. Alors que le but poursuivi était d'accroître sa propre capacité de financement, tout au moins, de réaliser les conditions d'une croissance auto-entretenu, l'intervention étatique s'est soldée en quelque sorte par la négation de l'investissement par l'investissement.

*La dégradation de la situation monétaire et le déficit de la balance des paiements*

Les manifestations de la récession économique au niveau de l'activité des banques peuvent se lire à travers l'évolution des principaux indicateurs de la situation monétaire. Entre 1980 et 1985 les ressources du système monétaire ont été multipliées par 2,4 passant de 86,4 à 210 milliards de francs CFA et la part des emprunts extérieurs à moyen et long terme est passée de 6,8 % à 17,9 %. En ce qui concerne les contreparties de ces ressources, on note que le crédit intérieur a été multiplié par 2,8, passant de 77,6 à 219,6 milliards. Cependant, la baisse des avoirs extérieurs nets à partir de 1982 marque la dégradation de la situation monétaire depuis cette date. Cette dégradation est confirmée par les ratios caractéristiques du système monétaire.

La lecture du tableau révèle l'existence d'une insuffisance des ressources de financement à partir de 1983 attestée par l'évolution du ratio crédit intérieur/ressources du système monétaire et du taux de couverture du crédit intérieur par les dépôts. En effet, alors que le crédit intérieur ne représentait que 91,7 % des ressources du système monétaire entre 1979 et 1981, ce ratio est passé à 110, 6 % entre 1982 et 1984, avec un maximum de 120,3 % en 1984. A partir de 1983, le crédit intérieur est devenu supérieur aux ressources du système monétaire. Ce fait résulte d'une plus forte progression du crédit intérieur par rapport aux ressources du système monétaire (31,5 % contre 15,2 %) entre 1982 et 1984 alors que c'était l'inverse au cours de la période antérieure (18,5 % contre 33,4 % entre 1979 et 1981). L'inversion du rapport entre ces deux indicateurs s'explique à son tour par trois facteurs qui sont : l'évolution des dépôts effectués par les particuliers, les entreprises et l'Etat auprès du système bancaire, l'évolution des emprunts extérieurs et la structure des crédits à l'économie.

Les dépôts auprès des banques se caractérisent par la baisse de leur rythme de progression (46,3 %) par an en moyenne entre 1979 et 1981, 20,9% entre 1982 et 1984 et 17,9 % en 1985) et leur faiblesse relative eu égard aux besoins de financement de l'économie, faiblesse attestée par le taux de couverture du crédit intérieur par les dépôts dont le niveau se situe entre 50,8 % et 66,7 %.

La faiblesse des dépôts explique le recours massif aux emprunts extérieurs qui constitue 45 à 64 % des ressources du budget d'investissement entre 1980 et 1986. Cependant, si les emprunts extérieurs ont connu une très forte hausse de 1980 à 1982 (121,8 % en moyenne par an), ils ont fortement baissé à partir de 1983, leur variation annuelle moyenne étant de -14,8 % entre 1983 et 1985 (cf tableau 3). Ils ne pouvaient plus, de ce fait compenser la faiblesse des dépôts pour amener les ressources du système monétaire à

Tableau 3: Evolution des principales composantes du budget de l'Etat <sup>1</sup>

Valeur (en milliards de Francs C.F.A)											Variation	
	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	80-82	83-85	Annuelle		
Recettes pétrolières	72,7	133,2	150,8	180,8	225,0	198,8	163,8	48,3%	10,9%			
Recettes ordinaires	43,8	61,6	93,0	94,7	99,3	90,0	124,5	45,8%	-93,3			
Service de la dette publique directe	18,2	28,3	66,0	87,0	110,4	112,0	159,1	94,55%	20 %			
Fonctionnement des services	67,9	88,1	117,1	134,9	143,6	142,3	97,5	31,3%	6,9%			
Epargne budgétaire	30,4	78,4	60,7	53,6	45,6	34,5	31,7	67,6%	-16,9%			
Contribution du budget de fonctionnement au budget d'investissement	7,9	45,2	58,5	44,0	41,0	36,9	26,5	250,7%	-13,9%			
Emprunts extérieurs	18,9	49,2	90,2	59,8	66,6	51,9	72,4	121,8%	-14,8%			
Dépenses d'investissement	31,5	104,4	170,7	125,0	105,1	98,1	50,8	147,4%	-16,4%			

Source : Ministère des Finances et du Budget

1 Les chiffres relatifs à l'année 1986 sont ceux de la loi des finances tandis que pour les autres années il s'agit de budgets exécutés. D'autre part, les dépenses d'investissement portées sur ce tableau sont celles qui sont inscrites au budget de l'Etat tandis que celles du tableau 2 comprennent les dépenses hors budget et correspondent aux comptes consolidés de l'Etat

**Tableau 4: Evolution des principaux indicateurs de la situation monétaire**

	1980	1981	1982	1983	1984	1985	79-81	82-87
Variation annuelle des ressources du système monétaire en (%)	36,5	41,5	26,9	-4,5	23,2	15,0	33,4	15,2
Taux de croissance du crédit intérieur (%)	17,1	27,1	52,6	12,9	29,2	6,0	18,5	31,5
Taux de couverture du crédit intérieur par les dépôts (%)	50,8	66,7	58,2	59	52,5	58,4	52,4	56,5
Ratio crédit intérieur Ressources du système monétaire (%)	89,8	80,7	97,0	114,6	120,3	110,9	91,7	110,6
Avois extérieurs nets (en milliards de F.CFA)	8,9	23,6	4,7	-21,7	-37,04	-22,9	-	-
Solde de la Balance des paiements (en milliards de F.CFA)	11,5	12,8	-27,6	-9,4	-25	-34,7	-	-

**Source :** - Calculs effectués à partir des données de la Banque des Etats de l'Afrique Centrale.

\*\* Ministère des Finances et du Budget.

un niveau leur permettant de couvrir le crédit intérieur en constante progression.

Néanmoins, la croissance régulière du crédit intérieur aurait pu se solder par une augmentation substantielle des dépôts si celui-ci avait effectivement servi à accroître la valeur ajoutée des entreprises. Or, l'analyse de la structure des crédits à l'économie, qui constituent 72 à 87% du crédit intérieur met en évidence la prédominance des crédits à court terme qui représentent 57 à 68 % de l'ensemble, contre 22 % à 30 % pour les crédits à moyen terme et 4 à 13 % pour les crédits à long terme. Loin de correspondre à un accroissement des capacités productives de l'économie, la progression du crédit intérieur sert plutôt de palliatif aux tensions de trésorerie des entreprises d'Etat dont l'évolution est caractérisée par des déficits chroniques. Par conséquent, l'augmentation des crédits à l'économie et partant du crédit intérieur a aspiré la masse des dépôts sans contribuer à son remplacement et sa progression. L'incapacité des ressources du système monétaire à faire face à la croissance du crédit intérieur trouve donc bien son explication dans la combinaison des trois tendances évoquées ci-dessus ; faiblesse des dépôts, diminution des emprunts extérieurs, prédominance des crédits à court terme destinés à pallier aux tensions de trésorerie des entreprises d'Etat.

L'insuffisance des ressources de financement a un impact fortement négatif sur la situation extérieure du Congo. Contraintes de soutenir la trésorerie des entreprises d'Etat, les banques connaissent à leur tour des tensions de trésorerie et sont obligées de se tourner vers l'Institut d'Emission (la Banque des Etats d'Afrique Centrale) et leurs correspondants étrangers. Ce mouvement, combiné avec la priorité accordée par l'Etat au respect de ses engagements extérieurs, s'est soldé par la baisse dès 1982 des avoirs extérieurs nets dont la valeur est d'ailleurs négative depuis 1983. Il s'est traduit au niveau des rapports qu'entretient l'économie du Congo avec le reste du système économique mondial par le déficit de la balance des paiements qui est passé de -27,6 milliards de francs CFA en 1982 à -34,7 en 1985. L'examen des différents postes de cette dernière permet d'ailleurs de saisir le rôle joué dans ce processus régressif par les services dont le solde largement négatif a été multiplié par 3,8 entre 1980 (-78 milliards) et 1985 (-298 milliards) et n'a pu être compensé ni par l'important excédent de la balance commerciale (+ 77,2 milliards en 1980; + 218,9 en 1985) ni par le solde positif de la balance des mouvements de capitaux non monétaires (+37,8 milliards en 1980 ; + 86,9 en 1985).

Finalement, la détérioration de la situation monétaire et de la balance des paiements révèle une autre contradiction caractéristique de l'évolution de l'économie du Congo au cours de ces dernières années. Alors que les principaux indicateurs de la situation monétaire mettent en évidence l'insuffisance des ressources internes de financement, la balance des paiements enregistre un déficit croissant dû à une sortie massive de capitaux

dont le volume excède largement les entrées. Tout se passe comme si l'économie disposait en définitive d'une capacité à financer non seulement son développement, mais aussi celui des prêteurs extérieurs. L'insuffisance de ressources internes de financement n'est donc qu'apparente.

### **Ajustement structurel et perspectives de développement de l'économie au Congo**

Les tendances peu favorables enregistrées en 1983 et 1984 et les perspectives particulièrement sombres mises en évidence par la projection de ces tendances ont conduit les autorités congolaises à entreprendre au mois de Juin 1985 l'examen approfondi des finances publiques et à adopter, à l'issue de cet examen, un Programme d'Ajustement Structurel (PAS) destiné à rétablir les équilibres fondamentaux de l'économie. En élaborant et en adoptant ce programme, les autorités voulaient démontrer qu'elles pouvaient, par elles-mêmes, redresser la situation sans recourir aux instances internationales, en particulier le Fonds Monétaire International (FMI) qui subordonne son appui à court et moyen terme, pour faciliter le rétablissement des positions extérieures de l'Etat, à l'établissement et à l'exécution de mesures souvent jugées très contraignantes. Cependant, l'aggravation de la crise en 1985 et au premier semestre 1986 les a amenées à renforcer le PAS et à accepter la tutelle du FMI, avant même que l'application des premières mesures n'ait été suivie d'effet. Il convient de présenter les principales mesures retenues, avant d'en dégager la signification et les implications et de formuler un certain nombre d'interrogations suscitées par l'adoption quasi-généralisée des PAS en Afrique subsaharienne.

#### *Les mesures d'ajustement*

Les différentes mesures contenues aussi bien dans le document officiel initial intitulé "Programme d'Ajustement Structurel 1985-1987" que dans la lettre d'intention adressée au FMI sont regroupées dans les cinq rubriques suivantes : Compression des dépenses publiques et amélioration des ressources de l'Etat, relance de l'économie, entreprises d'Etat, monnaie et Crédit, dette publique.

Les mesures relatives au budget de l'Etat consistent à réduire les dépenses de fonctionnement (en agissant surtout sur les dépenses de matériel et de transfert, les frais de personnel étant maintenus au même niveau de 1985 à 1987) et les dépenses d'investissement (98,1 milliards en 1985, 50,8 en 1986 et 38,5 en 1987) en améliorant les ressources de l'Etat par diverses dispositions (limitation des exonérations fiscales, relèvement de la taxe complémentaire sur les importations, création d'une taxe intérieure de 10 % sur la consommation, etc).

Alors que dans le programme initial, la relance de l'économie était envisagée essentiellement à travers le désengagement de l'Etat vis-à-vis de la production agricole et le renforcement des lignes de crédits PME Artisanat,

l'accent est mis, avec le renforcement du PAS, sur les prix agricoles, les prix aux producteurs notamment, dont le relèvement va de 10 % pour les produits vivriers à 104,7 % pour les produits d'exportation (café, cacao). De plus, la liste des produits dont les prix sont administrés a été réduite de 38 à 20 "produits essentiels".

S'agissant des entreprises d'Etat, l'un des objectifs poursuivis est la suppression des subventions d'équilibre. Les mesures mises en application depuis le 31 Mai 1986 sont:

- la suppression du monopole des offices qui assuraient jusque là la commercialisation des produits agricoles (office du café et du cacao, office des cultures vivrières);
- la limitation du monopole de l'office national du commerce à quatre produits au lieu de onze ;
- le relèvement des tarifs et des prix en fonction des prix de revient réels pour les six principales entreprises d'Etat qui doivent également réduire de 5 % leur masse salariale et améliorer les méthodes de gestion, de comptabilité et du choix des investissements.

En ce qui concerne le crédit intérieur, son expansion a été limitée à 9,2 % de la masse monétaire dont 5,6 % pour le secteur non-gouvernemental.

Evoqué dans le PAS initial comme une des "solutions théoriquement envisageables", au même titre que la réduction plus forte du budget et la recherche d'un concours financier extérieur, le rééchelonnement de la dette apparaît comme l'objectif à atteindre dans l'immédiat à travers le renforcement des autres mesures. Les négociations menées à cet effet ont abouti le 15 Juillet 1986 à un accord de confirmation devant libérer 22,4 millions de DTS sur vingt mois en faveur du Congo et permettre au Club de Paris de réunir le 18 juillet ses principaux créanciers (France, RFA, Canada, Espagne, Brésil, Etats-Unis, Royaume-Uni, Italie, Suisse) afin d'examiner les conditions du réaménagement de sa dette extérieure.

La demande initiale du Congo portait sur le rééchelonnement de 100 % des arriérés au 10.01.1986 et 100 % des échéances-capital et intérêts sur cinq ans, la durée de consolidation étant de dix ans dont quatre ans de différés. Les créanciers ont consenti à aligner exceptionnellement la durée de la période consolidée sur celle de l'accord stand-by soit vingt mois. Les quotités rééchelonnées portent sur 95 % des échéances globales dues entre 1.08.1986 et le 31.03.1986 et 90 % des arriérés dûs au 31.07.1986. La durée de consolidation est de neuf ans pour les arriérés et de dix pour les échéances à venir, avec quatre ans de différés. Les 5 % restant dûs sur les échéances à venir et les 10 % d'arriérés seront versés en trois tranches annuelles en 1988, 1989 et 1990. Ainsi, l'allègement porte sur la totalité des échéances en 1986 (soit 91,2 milliards de Francs CFA) et en 1997 (soit 54 milliards).

En outre, le Congo a obtenu des financements complémentaires exceptionnels pour soutenir l'ajustement structurel, avec des tirages FMI de 4,53 milliards en 1986 et de 3,34 milliards en 1987, des financements

bancaires de 11,5 milliards en 1986 et de 6,5 milliards en 1987 et un financement public de 12,65 milliards en 1986, soit un total de 38,5 milliards de francs CFA sur deux ans. Les échéances à venir pour les autres créanciers (Club de Londres, Chine, URSS, Algérie) atteignent 58 milliards en 1986 et 53 en 1987 auxquels il faut ajouter 25 milliards d'arriérés.

Mais le rééchelonnement seul ne suffisait pas à combler le déficit global prévisible en 1986 et 1987<sup>1</sup>. Le Congo négocie des financements complémentaires de 35 milliards en 1986 et 32 pour 1987. Enfin le montant des arriérés au titre du budget de 1985 atteindraient 75,8 milliards.

*Degré d'adéquation des mesures préconisées et perspectives à court terme*

Le PAS initial était destiné à "rétablir les équilibres fondamentaux de l'économie afin de permettre la poursuite, sur des bases saines, du plan quinquennal 82-86, de garantir l'élaboration et l'exécution du deuxième plan quinquennal 87-91". L'exécution du plan 82-86 s'est achevée dans un contexte particulièrement malsain marqué par la profonde récession décrite plus haut ; l'élaboration du prochain plan quinquennal a été reportée à une date ultérieure non précisée, mais le rétablissement des équilibres économiques fondamentaux demeure la préoccupation à court terme. Cet objectif est cependant le moyen d'un autre objectif réalisable à court terme lui aussi ; il s'agit de la relance de la croissance. La question qui vient immédiatement à l'esprit est celle de savoir si les mesures préconisées peuvent effectivement permettre d'atteindre ces deux objectifs.

Le mécanisme qui permet de relancer la croissance, dans l'optique de l'ajustement structurel, est celui de "l'adaptation de l'offre", pour reprendre les termes utilisés par les experts du FMI<sup>2</sup>. Les mesures correspondant à ce mécanisme sont, dans le cas du Congo, la réorientation des investissements, la suppression des monopoles et la "mise en liberté contrôlée" des prix, le désengagement progressif de l'Etat vis-à-vis de la production et le développement de l'initiative privée.

La réorientation des investissements consiste à agir sur leur structure plutôt que sur le seul volume comme cela se faisait auparavant. Plus précisément, il s'agit d'affecter le plus gros des dépenses d'investissements au secteur productif (agriculture, élevage, pêche, industrie, exploitation forestière, mines, énergie) et non plus aux infrastructures routières et ferroviaire. On peut tout de suite faire remarquer que le secteur productif occupe le deuxième rang depuis 1980 en ce qui concerne la part de l'investissement qui lui a été consacrée, mais cela ne l'a pas rendu plus

---

1 Selon les estimations du FMI, le besoin de financement du budget de l'Etat serait de 166 milliards de Francs CFA en 1986 et de 118 en 1987. Les arriérés cumulés et le service atteindraient un montant égal à 80 % du budget rectifié 1986, soit 157,4 milliards de Francs CFA (cf. Marchés Tropicaux du 26 septembre 1986, page 2375)

2 cf notamment l'article de Mohsin S. Khan et Malcolm D. Knight : "Les programmes d'ajustement financés par le Fonds ralentissent-ils la croissance ?", Finances et Développement, Mars 1986.

performant. Au contraire, la croissance y a été particulièrement faible, voire nulle pour certaines activités (agriculture par exemple).

Les autres mesures préconisées semblent destinées à agir sur les facteurs qui ont empêché jusqu'ici les investissements réalisés dans le secteur productif de produire les effets escomptés. Ainsi en est-il de l'augmentation des tarifs publics dont l'objectif est, selon le Gouvernement, de restaurer la crédibilité financière des entreprises publiques. Mais, pour que ces mesures agissent, il faut que l'investissement soit effectivement réalisé. Or, l'approfondissement de la récession réduit pratiquement à néant la capacité de financement du principal investisseur, à savoir l'Etat. Par conséquent, la reprise de la croissance, sur la base de la réorientation des investissements combinée avec la libération des prix et le désengagement de l'Etat ne peut être envisagée à court terme que par le recours aux ressources extérieures que les autorités se sont procurés et continuent à se procurer grâce au rééchelonnement de la dette et aux prêts d'ajustement qui lui sont accordés.

Les perspectives pourraient toutefois être différentes pour ce qui est de la croissance agricole. Si l'augmentation des prix agricoles décidée en mai 1986 peut avoir un effet incitateur sur les producteurs ruraux, l'accroissement de la production se heurte cependant à un certain nombre d'obstacles parmi lesquels figurent notamment la forte baisse de la population active rurale et son vieillissement.

Le rétablissement des équilibres macro-économiques comporte principalement trois sous-objectifs : rétablir l'équilibre des finances publiques, restaurer l'équilibre monétaire, résorber le déficit de la balance des paiements. Le mécanisme qui permet de réaliser ces sous-objectifs est celui de "la stabilisation de la demande intérieure ou absorption". Les mesures qui y correspondent sont dans le cas du Congo, respectivement la compression des dépenses publiques et l'accroissement des ressources, le plafonnement du crédit, le rééchelonnement de la dette et l'accroissement des entrées nettes de capitaux. Ici aussi, l'objectif de rétablissement des grands équilibres macro-économiques peut être réalisé à court terme grâce au rééchelonnement de la quasi totalité de la dette extérieure obtenue en juillet 1986 et aux divers prêts d'ajustement qui sont accordés au Congo.

#### *A moyen et long terme, l'autocentrage pervers*

Si d'ici fin 1988 on peut s'attendre à une légère reprise de la croissance comme le préconise le programme intérimaire d'investissement 1987-1988 élaboré très récemment cf le document officiel intitulé "Grandes options du programme intérimaire d'investissement 1987-1988 et Budget d'investissement 1987". Il y est notamment évoqué l'objectif d'un taux de croissance de 3 à 4 % en 1987 et 5 à 6 % par an à partir de 1988 pour le secteur agricole, la filière bois et l'industrie. et à une stabilisation de l'absorption, à moyen et à long terme, la réalisation des objectifs que les autorités congolaises se sont fixés risque d'être hypothéqué.

En effet, l'application des différents programmes d'investissement analysés plus haut répondait au souci de "partir de la structure désarticulée et exocentrée de l'économie congolaise au début des années 80 pour construire une économie nouvelle, sectoriellement harmonieuse; régionalement équilibrée; tournée fondamentalement vers l'intérieur (autocentrée) et qui s'entretient par sa dynamique interne propre (autodynamique)<sup>1</sup>". La réalisation de cet objectif à long terme suppose un certain nombre de conditions dont la mise en place devrait être permise par ces programmes. Or, l'application de ces programmes s'est soldée par la récession et la soumission aux contraintes du FMI. On peut dès lors s'interroger sur la possibilité, même à long terme, d'une "rupture effective avec la division internationale capitaliste du travail" et de la mise en place d'une économie autocentrée et autodynamique, compte tenu de l'ouverture amorcée, bien que de manière hésitante, dès 1979, mais franchement affirmée avec le renforcement du PAS en 1986<sup>2</sup>. En d'autres termes, il s'agit de savoir si le recours au FMI et aux emprunts extérieurs est une solution passagère destinée à faire face aux difficultés du moment, sans remettre fondamentalement et définitivement en cause l'option choisie ou si, au contraire, ce recours marque l'approfondissement du processus d'intégration à la division internationale du travail avec, au mieux, la perspective d'un développement extraverti.

Pour que le recours au FMI et aux emprunts extérieurs ait un caractère passager, il faut que l'application des mesures du PAS se solde, à moyen terme, par l'accroissement de la capacité interne de financement. Or les mesures préconisées, même si elles permettraient d'atteindre un certain niveau de croissance à moyen terme, n'offrent pas la garantie d'une croissance durable compte tenu du fait que la capacité de financement qu'elles contribueraient à dégager serait absorbée en grande partie par le service de la dette, car le rééchelonnement n'a fait que reporter les contraintes liées au paiement de celui-ci. Il resterait les recettes pétrolières pour épauler le PAS. Mais on sait maintenant à quels "mirages" le pétrole expose ceux qui tentent de bâtir leur développement sur son exploitation. De toute façon, les expériences d'ajustement structurel réalisées en Afrique subsaharienne n'incitent pas à l'optimisme puisque, pour l'ensemble des programmes financés par le FMI depuis 1980, les objectifs liés à la croissance n'ont été atteints que dans un cinquième des cas cf. Justin B. Zulu et Saleh M. nsouli, "Les programmes d'ajustement en Afrique". Finances et Développement, Mars 1984.

---

1 P. Moussa, "La bataille du Plan", Mweti, Spécial Plan quinquennal, page 5.

2 En fait, l'ouverture, plus précisément l'extraversion de l'économie du Congo est aussi vieille que la colonisation. Mais les déclarations officielles des dirigeants ont toujours mis en avant, depuis 1963, la nécessité d'une rupture avec le système capitaliste mondial et la construction d'une économie socialiste.

Par conséquent, loin de constituer un simple fait de conjoncture, le recours au FMI et aux emprunts extérieurs a de fortes chances de s'ériger en habitude comme le montre la signature régulière depuis plusieurs années d'accords de confirmation ou d'accords de facilité élargie par des pays comme le Zaïre, le Libéria et la Côte d'Ivoire. Le corollaire en serait une insertion accrue à la division internationale capitaliste du travail.

Mais au-delà des hypothèses, la réalité, à l'heure actuelle est l'exocentrage marquée par le fait que les centres de décision de l'économie du Congo sont entre les mains des bailleurs de fonds (Clubs de Paris et de Londres, FMI), car si les autorités congolaises veulent éviter, ou tout au moins, atténuer les effets pervers de la crise, elles doivent nécessairement agir dans la direction souhaitée par ces bailleurs. L'autocentrage a donc été perverti.

### Conclusion

L'adoption quasi-généralisée des programmes d'ajustement structurel sous la forme soit d'accords de confirmation, soit d'accords élargis et les perspectives offertes par la mise en oeuvre de ces programmes, telles qu'elles sont apparues dans les analyses qui précèdent, suscitent quelques interrogations quant à la maîtrise du développement par les pays concernés.

Les problèmes qui poussent à l'adoption des programmes d'ajustement semblent découler de la mauvaise application d'un modèle de développement, le modèle extraverti. Le FMI intervient alors, soit comme "professeur" soit comme "gendarme", pour reprendre les termes de M.F. L'Hériteau<sup>1</sup>. Dans le cas du Congo, la stratégie choisie par les autorités dès le début des années 80 a consisté à utiliser le caractère extraverti de l'économie (programme d'investissements fondés sur les recettes d'exportation du pétrole et les emprunts extérieurs) pour amorcer son recentrage par la "reconquête de l'espace national", c'est-à-dire en accordant la priorité aux infrastructures routières et ferroviaires. L'aggravation de l'extraversion qui résulte de l'application de cette stratégie manifeste l'existence d'une incohérence structurale entre l'objectif poursuivi et les moyens de cet objectif du fait notamment de l'absence de contrôle de l'Etat sur les ressources internes de financement. La situation des autres économies sous "ajustement structurel" pourrait être caractérisée de la même manière. Dans ces conditions, quelles possibilités ces économies ont-elles de se soustraire à l'emprise du capital financier international?

Les réponses intellectuelles à cette interrogation ne manquent pas. La mobilisation de l'épargne interne, l'affectation des fonds empruntés aux investissements directement productifs et à la satisfaction des besoins populaires, l'intégration régionale et l'autonomie collective sont souvent évoquées, en effet, comme moyens ou mécanismes de recentrage. Mais

---

1 M.F. L'Hériteau, *Le Fonds Monétaire International et les pays du Tiers Monde*, PUF, Paris, 1986.

n'est-ce pas justement la difficulté à mettre en pratique ces solutions, même par les pouvoirs dits révolutionnaires ou qui se considèrent comme tel qui pousse à recourir au capital financier international et au FMI?

Au-delà, à travers la pleine restauration du mécanisme des prix et le désengagement de l'Etat ou plutôt sa limitation aux fonctions gouvernementales élémentaires énoncées par Keynes (assurer l'ordre public et la fermeté de la monnaie, créer un environnement économique où l'épargne, la productivité et l'entreprise individuelles sont favorisées, établir et entretenir les infrastructures), n'est-ce pas la problématique de la rupture qui est en cause?

Enfin, on peut toujours rétorquer que c'est moins la stratégie de rupture qui est en cause que la nature des Etats devant la mettre en oeuvre. Mais existe-t-il un Etat dont les intérêts sont en parfaite cohérence avec ceux des communautés de base ? Et si la solution se trouvait du côté des producteurs directs, eux dont l'existence n'est prise en compte qu'à travers les effets des programmes d'ajustement et la capacité de l'Etat à contenir leur mécontentement?

## Bibliographie

- Amin, Samir. La déconnexion, Ed. La Découverte, Paris, 1986.  
Banque des Etats de l'Afrique Centrale Etudes et Statistiques Ns 116 et 134.  
Banque Mondiale. Rapport Annuel, 1985  
Banque Mondiale. Rapport sur le développement dans le monde, 1986.  
Rattan J. Bhatia. "Les efforts d'ajustement en Afrique au sud du Sahara, 1980-1984". - Finances et Développement, Septembre 1985.  
Bulletin de l'Afrique Noire Ns 1162, 1182, 1274, 1299, 1310, 1320.  
CNSEE. "Le Congo en quelques chiffres, Ministère du Plan, R.P. Congo, 1983  
Christian Comeliau. Ajustement structurel et Développement - Septembre 1986 (Doc. ronéo)  
Courrier (Le) N 97. "Dette et Développement" - Mai-Juin 1986  
Richard D. Erb. "Ajustement, croissance et rôle du Fonds" - Finances et Développement, Mars 1986  
Jean-Marc Fontaine. L'orientation par les prix peut-elle restaurer le potentiel vivrier - Décembre 1986 (Doc. ronéo).  
Morris Goldstein. "Les retombées internationales des programmes financés par le Fonds - Finances et Développement, Mars 1986.  
Gérard Grellet. Structure et stratégies de développement économique, PUF, Paris, 1986.  
Patrick Guillaumont. Croissance et Ajustement. Les problèmes de l'Afrique de l'Ouest - Economica, Paris, 1985.

- Patrick Guillaumont. *Economie du Développement*, PUF, Paris, 1986.
- Peter, S. Heller. "Analyse et ajustement des dépenses publiques dans les PMA. Cadre d'analyse et description de l'approche suivie dans les programmes soutenus par le Fonds. Finances et Développement, Juin 1985.
- Marie-France, l'Héritier. *Le Fonds Monétaire International et les Pays du Tiers Monde*, PUF, Paris, 1986.
- Ghulam Ishaq Khan. "Ajustement et croissance : une approche de coopération" - Finances et Développement, Juin 1985.
- Mohsin, S. Khan et Malcolm D. Knight. "Les programmes d'ajustement financés par le Fonds ralentissent-ils la croissance ?" Finances et Développement, mars 1986.
- Deyak Lal. "Les erreurs de l'économie du développement. Substituer l'intervention de l'Etat au mécanisme des prix ne favorise pas nécessairement le développement". Finances et Développement, Juin 1985.
- Jacques De Larosière. "Ajustement économique et croissance" - Finances et Développement, Mars 1986.
- Marchés Tropicaux et Méditerranéens Ns 2069, 2071, 2072, 2086, 2087, 2117, 2120, 2130, 2131, 2132.
- ONUDI. *Industrial Development review series - Congo - Vienne*, 1986.
- Rencontres Africaines. "Dossiers Congo", 1986.
- R.P. Congo, Programme d'Ajustement Structurel, 1985-1987.
- R.P. Congo. *Situation économique et financière*, Ministère des Finances et du Budget, 1985.
- R.P. Congo. *Grandes options du Programme Intérimaire d'Investissement*, 1987-1988.
- Charles, A. Sisson. "Programmes financés par le Fonds et distribution du revenu dans les PMA" - Finances et Développement, Mars 1986.
- Justin, B. Zulu et Saleh, Mnsouli. "Les programmes d'Ajustement en Afrique" - Finances et Développement, Mars 1984.

### Summary

*Given the conceptual scope of the structural adjustment programme and its ensuing policies, what development prospects are open to countries having to adopt such programmes ? In the majority of cases, the adoption and implementation of structural adjustment programmes gives rise to a number of questions related to the control of development by the countries concerned.*

*Congo is a good example in so far as it has attempted "to delink from the capitalist international division of labour and to build a self-reliant and self-sustained economy" but ended up submitting to the IMF demands precisely during the period intended for the implementation of the process of delinking.*

*Problems leading to the adoption of adjustment programmes seem to result from an inadequate implementation of the outward-oriented model of development. It is at this point that the IMF intervenes, either as a "lecturer" or a "gendarme". In the case of Congo, the strategy adopted by the authorities at the beginning of the 1980s consisted of using the outward-oriented nature of the economy (investments programmes based on oil export earnings and on foreign loans) to initiate economic adjustment through the "reconquest of national space" i.e. by giving priority to road and railway infrastructures. The worsening of the outward-oriented nature of the economy as a consequence of the implementation of such a strategy reflects the existence of a structural inconsistency between the stated objective and the means to attain it particularly the lack of control of internal financial resources by the State. This could apply to other economies bound by "structural adjustment" policies. Therefore, how can these economies withdraw from the influence of international finance capital?*

*Many intellectual answers have been given to this question. These include mobilization of domestic savings, allocation of borrowed funds to productive investments, the fulfillment of basic needs, regional integration and collective self-reliance. But the difficulty encountered in applying these solutions, even by the so-called revolutionary powers or by those who view themselves as such, might precisely account for the recourse to international finance capital and the IMF.*

*Furthermore, isn't the problematic of delinking faced with the reestablishment of the price mechanism and the disengagement of the State or rather its confinement to basic governmental functions defined by Keynes (to ensure public order and stability of the currency, to create an economic environment in which savings, private productivity and enterprise are enhanced, to build and maintain infrastructures) ?*

*In fact, one can still argue that strategy of delinking is less questionable than the nature of the states which have to implement it. But is there a State, whose interests are perfectly consistent with those of its citizens ? Maybe the solution is to be found among direct producers, who are only taken into account in relation to the impact of adjustment programmes and the ability of the State to repress their discontent.*